



## Compte rendu du CA du 30 juin 2022

**Présents :** Martine Auger, Gilbert Birraux, Liliane Buisson, Yves Ducongé, Gérard Perrin, Michel Sala, Jocelyne Servignat,

**Excusés :** Joëlle Bejeannin, Maryse Lozano, Christiane Juston, Bernard Tournier, Annick Cellier, Marie Jo Desmaris, Denise Gautron, Thierry Mangematin.

Le quorum de 1/3 des membres est atteint (cf article 11 des statuts)

Le CA peut valablement délibérer.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU CA PRECEDENT

Le CA du 18 mai 2022 n'appelle pas d'observations

#### COTISATIONS 2023/2024

Une discussion est lancée pour savoir si l'augmentation ou la diminution des cotisations de chaque activité peut se faire dès cette année.

Il est rappelé que le principe est l'équilibre financier de chaque activité.

Il est décidé de modifier dès cette année les différentes participations aux activités au vu des bilans. Plusieurs incertitudes restent notamment le prix de l'énergie qui peut faire monter les locations de salles.

Activité	Position financière 2021/2022	Causes	Cotisation adoptée	Observations
Tir à l'arc	Bénéficiaire	Animateurs bénévoles	20 €	Ancienne cotisation à 25 €
Marche nordique	Bénéficiaire	Animateurs bénévoles – Peu de dépenses -	5 €	Cotisation faible maintenue
Randonnée	Déficitaire d'environ 700 €	Le coût des reconnaissances a sensiblement augmenté	15 €	Ancienne cotisation à 10 €

Activité	Position financière 2021/2022	Causes	Cotisation adoptée	Observations
Danse	Déficitaire d'environ 200 €	Coût salle + matériel (amorti sur 5 ans)	30 €	Ancienne cotisation à 26 €
Gymnastique du mardi	Déficitaire	Animateur (trice) devenu(e) professionnel(le)	50 €	Ancienne cotisation à 45 €
Gymnastique du jeudi « Pilâtes »	Déficitaire	Animatrice professionnelle avec augmentation du salaire	50 €	Ancienne cotisation à 45 €
Gymnastique du mardi et du jeudi			90 €	Pour les 2 cours ancienne cotisation à 75€
Cyclotourisme		Animateurs en devenir avec possibilité remboursement certaines dépenses	5 €	
Gym aquatique	Déficitaire de 600 €	Gym du jeudi dont l'effectif est inférieur à 25 personnes. Année particulière. A voir cette année		Prix à ajuster en fonction du prix de « Carré d'Eau »

### **Gymnastique « Pilates »**

La monitrice demande de dédoubler le cours du jeudi. Le nombre de participants, pour elle, ne permet pas de corriger correctement les postures.

Elle propose de faire un cours de 8h15 à 9h15 avec ensuite le cours actuel de 9h15 à 10h15.

Décision : les participants seront questionnés pour connaître leur position sachant que le coût des cours pourra presque doubler. Michel est chargé de recueillir l'avis des participants avec un Google Forms.

### **ECHEANCE ANNUELLE WIFEO**

Depuis plusieurs années, le club paie pour la suppression des publicités sur le site de la RSCB. Accord pour la dépense de 70 €. L'échéance est début septembre 2022.

### **PREPARATION DU BUDGET 2022 / 2023**

Gilbert se charge de faire le budget prévisionnel 2022/2023.

#### **Site Internet**

Le site Internet est fait à partir de Wiféo.

Actuellement cette solution a un coût très faible mais reste fragile dépendant principalement d'une personne.

Pour le long terme, il est souhaitable qu'une société puisse créer un nouveau site, intervenir en dépannage et nous aider à la formation de plusieurs personnes. Plusieurs avantages comme la sécurisation, la modernisation de celui-ci, créer un espace privatif, créer des noms de domaine et avoir une messagerie personnalisée.

Au vu d'une précédente expérience le coût serait de 3000 à 3500 € pour la première année, ensuite environ 110 € par an pour notamment les noms de domaine et du site hébergeur.

## **Bénévolat**

Il sera à calculer en totalité avec toutes les personnes intervenantes et pas seulement les animateurs

## **Danse – Remplacement ordinateur.**

Celui-ci a comme logiciel d'exploitation Windows 7 plus mis à jour donc sujet à failles de sécurité.

La place occupée par les données est de 100 Go.

Michel a mis à jour tous les logiciels utilisés (VLC, CCleaner, OpenOffice notamment) et nettoyé la base de registre et supprimé les fichiers inutiles.

Prévoir 700 € pour son remplacement

## **ORGANISATION DES ESTIVALES DE BOUVENT**

Lors de la réunion la préparation des Estivales de Bouvent a été évoquée.

**Hors réunion du CA** : renseignement pris, il apparaît que cette manifestation n'a lieu que tous les deux ans en alternance avec la journée des associations.

Il est donc proposé de s'inscrire à cette manifestation qui aura lieu le 10 septembre 2022. Toutefois, la date limite d'inscription étant dépassée, le Club est pour l'instant en liste d'attente.

## **ARTICLES DANS LA PRESSE POUR LES PERMANENCES**

Des articles seront publiés sur plusieurs jours sur le « Progrès » dans BOURG EN BRESSE avant le 24 août 2022 jour de la première permanence.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Reprise des activités**

Certaines dates sont arrêtées

Randonnée : 09 septembre 2022

Danse : 12 septembre 2022

Tir à l'arc : 05 septembre 2022

Bowling : 04 octobre 2022

Les autres dates des autres activités seront à préciser

### **Commission séjours**

Yves propose de faire une commission séjours avec 4 à 5 personnes volontaires. Accord

### **Rando urbaine**

Yves propose Besançon comme randonnée urbaine avec les 3 niveaux de randonnées et déplacement en train avec départ à 7h19. Pour une arrivée à 9h09 à Besançon. Retour à 16h51 et arrivée à Bourg à 18h51. Accord de principe avec plusieurs options, citadelle, bateau, circuit du patrimoine.

### **Repas du CODERS**

Une caution est demandée, le repas restant gratuit

La séance est levée à 17 heures

Fait à Bourg en Bresse le 30 juin 2022

Le Secrétaire

La Présidente

Signé

Signé

Michel SALA

Liliane BUISSON